

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N° 05 - MAI 2020

AGENDA

Directoire

- 4 juin
- 2 juillet

Conseil de Surveillance

- 24 juin

CME

- 26 juin

CTE

- 17 juin

CHSCT

- 15 juin

Instances
GHT 21-52 / PTSM /
PSM

En cours de reprogrammation compte-tenu de la pandémie

La pandémie COVID actuellement en cours de régression sur notre département n'a pas empêché l'avancée de projets majeurs pour notre établissement.

Le projet sur la constitution de nouveaux Pôles a ainsi été validé par la CME du 14 mai et avec la fin des Pôles actuels en juin 2020, de nouveaux Chefs de Pôle prendront leur fonction au 1er septembre 2020 pour une opérationnalité des nouveaux Pôles au 1er janvier 2021.

Mme le Dr Muriel ROY aura en charge le Pôle intra hospitalier avec un intersecteur des personnes âgées spécifique au sein de ce Pôle. Le Dr Yves BEAUVALOT a la responsabilité du Pôle extrahospitalier. Mme le Dr Audrey PINGAUD sera positionnée sur le Pôle pédopsychiatrie. Mme le Dr Juliette MARTIN sera Chef du Pôle réhabilitation et la chefferie du dernier Pôle activités médicales transversales incombera au Dr Steve DUONG.

Ces Chefs de Pôle s'impliquent, comme de nombreux autres professionnels, dans la rédaction du Projet d'Établissement (PE) 2021-2025 en cours de finalisation dont le projet médical constitue le socle. Ce PE sera présenté aux instances d'automne pour une effectivité à partir du 1er janvier 2021.

De nombreux mouvements de personnels, publications de fiches de poste sont aussi le corolaire de ces nouveaux Pôles où des médecins, cadres et cadres supérieurs, psychologues... sont amenés à déterminer, en lien avec les Chefs de Pôle, leur futur positionnement tant géographique que professionnel.

Le 7 juillet prochain, un des derniers Comité de pilotage du PE se prononcera sur l'ensemble des projets. Aussi, je vous invite à consulter le site intranet dédié au PE qui retrace et détaille l'ensemble des projets 2021-2025.

Le Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse
François MARTIN

Fermeture de la Plateforme d'écoute et de soutien psychologique

Cette cellule mise en place en lien avec le CHU dès le 23 mars a mobilisé 26 professionnels et reçu 550 appels. 190 heures d'entretiens ont été cumulées. Au plus fort de la crise, il y a eu 90 appels par semaine, fin mai les appels sont redescendus à 25.

Il a donc été décidé de mettre fin à cette plateforme, de nombreux outils restant cependant disponibles sur le site Internet du CHLC et l'UNAFAM gardant une permanence téléphonique 7 jours sur 7.

Merci à l'ensemble des professionnels qui se sont impliqués dans sa mise en œuvre rapide et son fonctionnement.

